

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

●RESERVATION D'UN EMPLACEMENT OU D'UN HEBERGEMENT

Le camping accepte les réservations d'emplacement et de location afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions : tout contrat de réservation sera accompagné d'un acompte. Toute réservation n'est effective et définitive qu'après avoir reçu le contrat dûment complété, daté et signé accompagné d'un acompte* et après le renvoi (par mail) par le responsable du camping pour confirmation.

*L'acompte est de 30% du montant total de la location + 13 € de frais de réservation (basse saison) et/ou + 26 € de frais de réservation (du 01/07 au 02/09) non remboursables pour la réservation d'un mobil-home ou chalet, ou 150 € + 13 € de frais de réservation (basse saison) et/ou + 26 € de frais de réservation (du 01/07 au 02/09) non remboursables pour la réservation d'un emplacement nu.

Les dossiers VACAF feront l'objet d'un coût supplémentaire de 20€. L'acompte est de 30% du montant total de la location (+ 13 € de frais de réservation (basse saison) et/ou + 26 € de frais de réservation (du 01/07 au 02/09) non remboursables pour la réservation d'un mobil-home ou chalet, ou 150 € + 13 € de frais de réservation (basse saison) et/ou + 26 € de frais de réservation (du 01/07 au 02/09) non remboursables pour la réservation d'un emplacement nu.

Pour les réservations d'un emplacement nu, le solde du séjour et la taxe municipale de séjour seront payables au plus tard le jour de l'arrivée.

Le paiement du solde par chèque n'est pas autorisé le jour de l'arrivée.

Pour les locations d'un hébergement, le solde du séjour et la taxe municipale de séjour seront payables **30 jours avant l'arrivée**.

ATTENTION : passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation annulée et toutes sommes versées resteront acquises au camping.

Toutes demandes particulières non précisées en commentaire ne pourront être prises en compte et ne pourront faire l'objet d'une réclamation.

Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué le jour de votre arrivée.

● **Mobil-home/ Chalet** : La location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat (entre 16h et 19h30) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (entre 7h30 et 11h30 sur rendez-vous selon les disponibilités du planning).

● **Emplacement** : L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat (entre 14h et 19h30) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 12h).

Pour toute réservation de location d'hébergement intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devez régler la totalité du montant de la location lors de la réservation.

La réservation est personnelle: il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers, sans le consentement préalable du camping.

Toute(s) modification(s) du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant du séjour doit être signalée(s) au plus tard le jour de l'arrivée. Le nombre de personnes indiqué pour chaque location est un nombre maximum par emplacement (enfant et bébé compris). Toute modification du contrat devra être signalée au préalable et ne sera possible qu'après accord du camping. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Tout locataire doit, à son arrivée, se présenter au bureau d'accueil et régler les formalités d'arrivée. Les clés lui seront alors remises.

Pour l'accès au camping, le port d'un bracelet permanent est obligatoire en juillet et août.

●ARRIVÉE RETARDÉE OU DÉPART ANTICIPÉ :

Vous devez aviser le camping de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location.

Le gestionnaire se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelle 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Aucun remboursement, ni réduction ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

●CAUTION :

Pour chaque location, hébergement ou emplacement avec sanitaire, une caution globale de 300 € (chèque ou carte bancaire) est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts. Elle comprend une caution ménage de 80 € pouvant couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location (ménage, couvertures...). Elle est restituée le jour du départ (pendant les heures d'ouverture de la réception) déduction faite d'éventuelles détériorations et/ou manquements constatés lors de l'état des lieux. Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. Il doit la rendre aussi propre qu'il l'a trouvée le jour de son arrivée. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats, dans le cas contraire, la caution de 80 € est conservée.

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie. Chaque location contient tout le matériel de table et cuisine, protection de lits, oreillers et couvertures. Les draps et taies ne sont pas fournis (possibilité de location sur place), sauf pour la location du Cottage « PRESTIGE » où les draps sont fournis et compris dans le tarif.

●**MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS**: Carte bancaire, Chèques Vacances, Mensualisation. Les chèques bancaires à l'ordre de SAS CAMPING L'OREE sont acceptés uniquement pour le paiement de l'acompte. **Le paiement du solde par chèque n'est pas autorisé le jour de l'arrivée.**

●ANNULATION

Toute annulation du séjour ne donnera lieu à aucun remboursement. Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping (l'acompte et les frais de réservation). Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping, il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif.

●ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR : (recommandé)

La souscription de l'assurance annulation (facultative) est vivement recommandée : elle représente 4,5% du coût du séjour avec un forfait minimum de 20 €. Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti. Remboursement des frais de séjours réglés et non utilisés en cas de retour anticipé ; son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour. Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription à cette assurance. (Voir les conditions générales sur notre site internet www.l-oree.com)

LE LOCATAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE ASSURE EN RESPONSABILITE CIVILE.

●BRUIT OU NUISANCE

Les responsables seront expulsés sans remboursement.

●ACCES COMPLEXE AQUATIQUE

Le port d'un bracelet d'identification permanent est obligatoire en juillet et Août.

Clause attributive de juridiction : les litiges seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne.

Chaque campeur ou locataire doit respecter le REGLEMENT INTERIEUR du Camping Domaine de l'Orée affiché à l'accueil du camping.